

CONGÉS FÉRIÉS  
CISSS DES LAURENTIDES  
2020-2021

	CATÉGORIE 1 FIQ	CATÉGORIE 2 CSN PARATECHNIQUE	CATÉGORIE 3 CSN BUREAU	CATÉGORIE 4 APTS	SNS
F01	Fête nationale du Canada 3 juillet 2020				
F02	Fête du Travail 7 septembre 2020				
F03	Action de grâce 12 octobre 2020				
F04	* Congé d'automne 9 novembre 2020	Congé d'automne 9 novembre 2020			
F05	Noël 25 décembre 2020	Noël 25 décembre 2020	Noël 25 décembre 2020	Noël 25 décembre 2020	Jour de Noël 25 décembre 2020
F06	Lendemain de Noël 24 décembre 2020				
F07	Jour de l'An 1er janvier 2021				
F08	Lendemain du jour de l'An 31 décembre 2020				
F09	* Congé d'hiver 8 février 2021	Congé d'hiver 8 février 2021			
F10	Vendredi saint 2 avril 2021				
F11	Lundi de Pâques 5 avril 2021				
F12	Journée nationale des Patriotes 24 mai 2021				
F13	Fête Nationale 24 juin 2021				

\* Pour certains centres d'activités, les congés d'automne et d'hiver sont déplacés l'avant-veille de Noël, le 23 décembre 2020 et l'avant-veille du jour de l'An, le 30 décembre 2020. La liste officielle de ces centres d'activités sera disponible sur intranet en date du 1er mai 2020.

NB: Lorsqu'une personne salariée est tenue de travailler un jour férié, le congé compensatoire doit être accordé dans les quatre (4) semaines qui précèdent ou qui suivent le jour du congé férié sauf si la salariée a fait la demande de mettre en banque ce férié.